

Le contrôle des risques sur un chantier : c'est important !

Pour se prémunir contre les accidents du travail et éviter de sérieux maux de tête à l'employeur, le contrôle des risques constitue un aspect très important dans la gestion d'un chantier de construction. Quatre mots clefs doivent vous guider en tout temps dans votre action :

► Anticipation – Évaluation – Contrôle des risques

À cet égard, voici une série de questions que vous devriez vous poser dans la planification et la surveillance de votre chantier :

1. Tout le matériel nécessaire est-il disponible pour réaliser les travaux?
2. Est-ce que chacun a les bons outils pour exécuter son travail?
3. Y a-t-il assez de travailleurs pour l'exécution de tous les travaux?
4. L'environnement de travail comme la lumière, le bruit et la température sont-ils des facteurs à considérer?
5. Y a-t-il trop de personnes en même temps sur le chantier?
6. Est-ce que les autres sous-traitants sur le chantier ont été avisés du fait que vous exécutez des travaux comportant des risques?

Pour éviter les accidents du travail, la planification et le suivi de votre chantier sont de mise !

(Source : DRILL-SAFE.com)

➤ **Comme vous le savez, l'AEFQ est maintenant affiliée à l'APMLQ. Lisez attentivement la lettre de bienvenue que vous recevrez pour connaître tous les avantages que vous en retirerez !**

Gilles Doyon, directeur exécutif

Téléphone : 514 943-2222

Télécopieur : 438 380-2297

Courriel : gilles.doyon@videotron.ca

© Droits d'auteur réservés